

Ces dates sont choisies par la Direction en fonction du calendrier et soumises au CPTA.

Les dossiers cooptés par les étudiants sont présentés à la Direction de l'Ecole et comprennent :

- s'il y a texte, le texte de l'œuvre retenue (texte intégral avec mention des coupes) ou le synopsis et l'argumentaire

- la fiche technique au format indiqué par la Direction Technique avec les noms du porteur de projet et de la totalité des participants ainsi que la notification de leur département, année d'études, rôle et fonction de chacun, lieu de présentation souhaité, horaires de répétitions envisagés (très utile pour les étudiants si des participants se retrouvent dans plusieurs aventures), matériel prévu et nécessaire (après accord avec la Direction Technique).

Cahier des charges:

Le CPTA en date du 7 juin 2000 avait défini une durée volontairement brève limitée à environ 25/30 minutes (déambulation du public inclus).

Il est souhaitable que les étudiants de tous les départements parviennent à se réunir et constituent de vraies équipes pour chaque projet, puisqu'il s'agit aussi de tisser des rencontres et de confronter et associer talents et regards.

Sous réserve de validation par la Direction Technique, tous les lieux de l'école sont potentiellement utilisables, à l'exception des plateaux Jean-Jacques Lerrant 1 & 2, du Théâtre Laurent Terzieff, ainsi que des salles prises par des cours.

Temps de montage, de répétitions : quatre jours, Générale le quatrième jour (dans les horaires d'ouverture de l'ENSATT) ;

Cinq représentations au maximum de chacun des essais sont prévues, dont trois en début de soirée lorsque les cours ont repris, afin que les intervenants, les responsables pédagogiques, les autres étudiants et personnels de l'Ecole puissent découvrir ces travaux et faire des retours;

Prévoir un programme à distribuer aux spectateurs en interne;

Les heures de représentations comme l'ordre de passage de ces Essais restent à définir au plus tard le lundi de la semaine de finalisation.

Le démontage et la remise en état des lieux se font à l'issue de la dernière représentation ou dès le lendemain, ainsi que le nettoyage et le rangement du matériel et des costumes utilisés.

Autres dispositions:

Les ESSAIS ne concernent que les étudiants de 2e année. Tous les étudiants de l'Ensatt sont susceptibles d'y participer sauf incompatibilité avec d'autres projets pédagogiques définis en accord avec leurs responsables de département.

Pour les étudiants qui suivent un cursus d'un an (costumiers option Coupeur et option Réalisation de Régie de Production ainsi que directeurs techniques), la participation est également possible, sous réserve de l'accord express des responsables pédagogiques des départements concernés.

Le public des représentations est composé des seuls étudiants, enseignants et administratifs de l'Ecole. A titre exceptionnel, pour des raisons d'intérêt professionnel, la Direction de l'Ecole peut autoriser la présence de personnes étrangères à l'ENSATT.

Un budget volontairement modeste peut être accordé à chaque projet (environ 50€ttc

strictement réservé à chaque projet et non cessible à un autre, plus une enveloppe spécifique à la Régie Générale, pour couvrir les besoins collectifs).

Les équipes choisissent en leur sein un régisseur général pour la totalité des projets qui deviendra l'interlocuteur unique du Conseiller pédagogique et artistique, du Directeur technique et du Directeur des Etudes et de la Production.

A l'issue des bilans, la Direction peut souhaiter prolonger à la rentrée suivante le travail engagé sur un ou plusieurs des Essais. Cette reprise peut donner lieu à une série de représentations en public et, ainsi, avoir valeur de témoin de passage avec la nouvelle promotion.